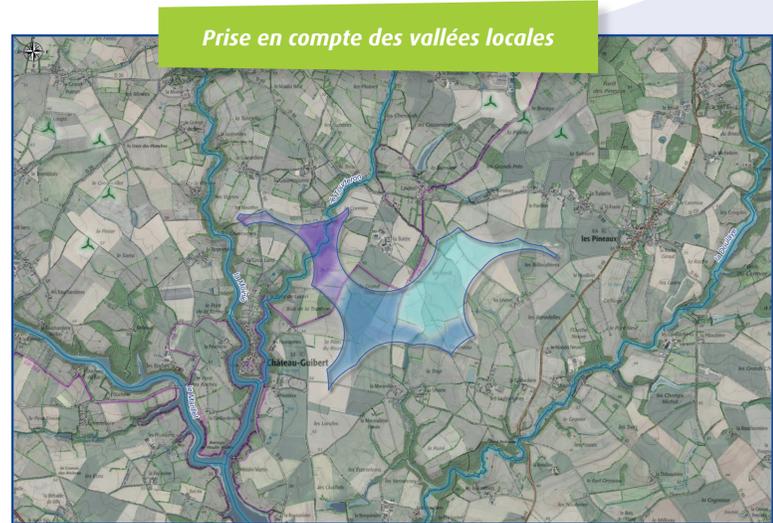


Etude paysagère du projet

Méthodes & enjeux paysagers

L'étude paysagère est un volet réglementaire de l'étude d'impact d'un projet éolien. Elle fait la synthèse de l'ensemble des éléments du paysage (grandes structures paysagères comme les vallées, les plateaux, l'ambiance paysagère donnée par les activités humaines, les lieux de vie...) et du patrimoine local et plus lointain. Les paysagistes experts évaluent aussi les relations visuelles entre ces divers éléments et le futur projet en fonction des usages du territoire, de la valeur des monuments historiques par exemple.

➔ Pour ce faire, la réalisation et l'analyse de plusieurs photomontages sont incontournables. Les points de vue sont choisis méthodiquement pour représenter une large portion du territoire où s'insère le projet et les enjeux qu'il comporte : lieux de vie, axes de communication et de découverte du paysage, éléments touristiques ou emblématiques du territoire, lieux du patrimoine...



Les lieux de vie à proximité de la zone du projet sont une priorité dans la réflexion de l'implantation des éoliennes.

- ➔ Pour réduire la prégnance visuelle des éoliennes depuis les habitations, les éoliennes seront implantées à plus de 600 m au minimum.
- ➔ Pour préserver des rapports d'échelle favorables, c'est-à-dire la taille apparente du projet par rapport aux autres éléments du paysage, le projet respectera un éloignement de plus de 1,2 à 1,5 km des centres-bourgs des communes de Château-Guibert et des Pineaux.

Les vallées du Marillet et de la Doulaye structurent le paysage local. Le Tourteron, affluent du Marillet, coule au nord-ouest de la zone du projet. La prise en compte de sa vallée dans l'implantation des éoliennes est également essentielle à la bonne intégration paysagère du projet.

- ➔ Pour cela, les éoliennes seront implantées préférentiellement au centre et est de la zone du projet, observant alors un recul à la vallée du Tourteron.

Synthèse des enjeux paysagers locaux

Paysage compartimenté par le bocage

Points d'appel existants :
cloche de l'église de Château-Guibert, château d'eau, pylônes, silos ...

Ambiance bocagère
Masque visuel naturel

Recommandations paysagères

- ▶ Éloignement de la vallée du Tourteron et plus généralement de l'ouest de la zone d'implantation potentielle.
- ▶ Éloignement des habitations de 600 m minimum.
- ▶ Éloignement des centres-bourgs (Château-Guibert et Les Pineaux) de plus 1,2 km.
- ▶ Préférer une implantation au centre et est de la zone.

Projet
Zone d'implantation potentielle

Contexte éolien
Eolienne accordée

Hydrographie
Cours d'eau

Enjeu vallées
Niveau de sensibilité
Faible
Moyen
Fort
Très fort

Enjeu habitats proches
Recul par rapport aux lieux de vie proche et centre-bourg
Niveau de sensibilité
Faible
Moyen
Fort
Très fort